



Gérard Brunet et Patrice Lambert : "190 000 téléspectateurs potentiels, un bassin d'audience plus vaste que Yon et Vie."

Canal 15

La télévision du Pays et de "service au public" !

Depuis 15 ans, Canal 15 diffusait ses programmes sur le réseau câblé de La Roche-sur-Yon. Avec l'attribution d'une fréquence analogique hertzienne, son bassin d'audience dépasse les limites du territoire Yon et Vie et représente 190 000 téléspectateurs potentiels ! Proposant un concept de "TV Pays", la chaîne a obtenu du Pays le financement d'un emploi tremplin...

Association gérée par un conseil d'administration pluraliste, animée par 12 professionnels dont 5 journalistes permanents, "Canal 15 est passée d'une télévision de ville à une télévision de Pays et de "service au public", rendant quotidiennement compte de la vie locale : nous ouvrons et animons déjà des espaces d'expressions sur le territoire dans le cadre de notre programme TV pays", expose le Président Gérard Brunet. Ce concept repose sur la création d'un réseau de correspondants (associations culturelles et sportives, particuliers) dans chaque commune. L'emploi tremplin financé par le Pays va former, animer, développer ce réseau. Canal 15 apportera régulièrement aux

apprentis "JRI" (journaliste reporter d'images) des bases techniques nécessaires à des productions de qualité. "TV Pays consistera en un programme multi supports. D'abord, nous proposerons un magazine hebdomadaire de 6 puis 13 minutes, à partir des productions de nos correspondants. Dans une seconde phase, un espace spécifique sera ouvert sur le site internet de Canal 15", complète Patrice Lambert, directeur.

1 - Conformément aux décisions du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), la fréquence est partagée avec Télé Vendée. Pendant les deux premières années, Canal 15 diffuse ses programmes de 13h à 19h30, de 22h30 à 9h, soit 70 % du temps. Par contre, sur le câble à La Roche-sur-Yon, la chaîne continue à diffuser ses programmes 24 h sur 24.

Contact

Canal 15
8, place Napoléon - Galerie Bonaparte
Tél. 02 51 44 85 15
Courriel : contact@canal15-tv.com
Internet : www.canal15-tv.com

Reflets économiques 2008

Le Pays Yon et Vie connaît un développement économique soutenu

Début avril à la Courtaisière, était présentée l'édition 2008 de "Reflets Economiques", à la fois "guide-baromètre" de l'économie du Pays Yon et Vie et annuaire de ses entreprises de plus de dix salariés. Une véritable mine de renseignements collectés par la société d'économie mixte Oryon, laquelle anime plusieurs actions et projets économiques pour le compte du Pays. Rencontre avec son directeur Alain Coulais, et Carole Poujade, responsable de l'Action Économique et de la promotion du territoire...

Quand un chantier ébruite une dynamique...

Alain Coulais esquisse un sourire en évoquant le développement économique "tout à fait soutenu" du Pays Yon et Vie... Sans omettre de pointer préalablement les sujets de préoccupation : "notre Pays évolue dans un contexte de compétition territoriale très vive. D'autre part, alors que l'offre de formation existe, le bâtiment, la mécanique, la restauration, peinent à trouver de la main d'œuvre qualifiée et le turn over se généralise dans ces secteurs. Tout cela nous oblige à toujours plus de performance, de mobilisation de partenaires, d'efforts sur des problématiques comme le recrutement, la transmission d'entreprises ou encore l'export", explique-t-il.

C'est alors que le bruit d'un chantier voisin vient, comme un fait exprès, assourdir ces bémols ! Et remettre en avant l'indéniable dynamique de construction, et plus globalement économique, qui anime le territoire : 60 entreprises de plus référencées dans l'édition 2008 de Reflets économiques ; la présence de leaders internationaux tels Bénéteau ou Cougnaud ; l'implantation du Groupe Rideau rejoignant Akena, autre leader de la construction de véranda, sur le Pays ; un développement exogène avec l'arrivée d'entreprises comme Systeo ou Loire Océan Manutention ; l'industrie en plein boom rivalisant avec le secteur des services ; le désenclavement routier et ferroviaire avec l'arrivée du TGV en 2008 ; la qualité de vie locale très prisée... Excusez du peu !

Dimension régionale, projets filières, emploi des femmes...

Carole Poujade relève pour sa part que "ces avancées s'inscrivent dans une dynamique régionale." Et de citer les projets filières du Pays, la plate-forme technologique Automatismes et Composites et son organisme fédérateur PARRI 85, la nouvelle licence pro Economie de la construction qui ouvrira à la rentrée 2008 à l'IUT, des projets innovants liés au pôle industriel Nantes-Saint Nazaire... Autre motif de satisfaction, "le pli est pris de la concertation entre entreprises, du travail transversal, des réseaux et des pôles, grâce à une nouvelle génération d'entrepreneurs plus ouverts, plus co-élaboratifs." En attestent les projets filières du Pays Yon et Vie : ainsi, les PME de la filière mécanique-métallurgie, regroupées et aidées dans leurs démarches export, prennent-elles conscience de l'adage "mon produit est concurrencé, mais il peut lui-aussi aller concurrencer ailleurs !". Et la filière mobilier urbain est en passe de formaliser une offre de... postes de secours sur les plages ! Pour conclure, Alain Coulais salue l'emploi des femmes considéré comme une alternative de plus en plus crédible aux carences de main d'œuvre masculine : "une femme carreleuse, soudeuse, chauffeur-routier, non seulement c'est dans le domaine des possibles, mais c'est une réalité. Les fédérations du bâtiment et des transports l'ont compris, se mobilisent, étudient l'adaptation et l'ergonomie des postes... Ce changement des mentalités et des projections sexuées des professions, c'est dès le collège qu'il faut le promouvoir. Ce à quoi nous nous employons, dans le cadre d'actions en direction des jeunes, notamment avec l'opération «Les Créavertures au Collège» que nous mettons en œuvre pour le compte du Pays Yon et Vie !"

Contact

Oryon
92, bd Gaston Defferre - BP 737
85018 LA ROCHE-SUR-YON cedex
Tél. 02 51 37 23 08 - Fax : 02 51 46 13 06
Internet : www.oryon.fr

Sentiers de randonnée

Apprendre à "faire les balises" pour 300 km de randonnées !

Plus de 300 km de parcours pour un futur guide flambant neuf en Pays Yon et Vie incluant un prochain circuit de trois jours avec hébergement dans le Pays Yonnais : les sentiers du territoire donnent à randonner ! Mais aussi... de quoi "baliser" - dans le bon sens du terme ! - aux agents communaux et au chantier d'insertion "Trait d'Union" chargés de cette tâche. 16 d'entre eux ont récemment bénéficié d'une formation spécifique animée par le Comité Départemental, en conformité avec la charte de balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre...



Un marquage conforme à la charte de balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre...

De la théorie à la pratique en milieu urbain et rural

Une première session a rassemblé 8 agents à Chaillé-sous-les-Ormeaux. Et ils étaient 8 autres à suivre la même formation à Beaufou. Au séquent menu de ces journées, animées par trois formateurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, étaient notamment prévues :

- › deux heures de théorie avec vidéoprojection présentant la charte de balisage, les différents types de balisage, des éléments techniques et des conseils pratiques ;
- › une heure de pratique en milieu urbain et trois heures en milieu rural, lesquelles intégraient l'effacement, le rafraîchissement et la création du balisage.

Si le programme a été respecté à la lettre à Chaillé, les caprices de la météo auront contraint les stagiaires de Beaufou au "système D" : les supports en extérieur étant trempés, les formateurs ont eu recours, le matin, à des échantillons de bois et de métal pour que les stagiaires puissent malgré tout s'exercer à loisir et... au sec !

Conjuguer propreté, esthétique, discrétion, efficacité et réversibilité

"Le but et l'intérêt du balisage, c'est de bien renseigner les randonneurs qui ne connaissent pas la région et qui, souvent, ne savent ni lire une carte, ni s'orienter. Le respect de la Charte de balisage de la FFRP permet une harmonisation du balisage au niveau national et offre ainsi une meilleure lisibilité de l'itinéraire aux promeneurs. La qualité d'un balisage se reconnaît à sa propreté, son esthétique, son efficacité, sa discrétion et sa réversibilité. A ces conditions, il incitera les marcheurs à revenir sur nos sentiers", pose Jérôme Raidelet (CDRP). Baliser, c'est souvent commencer par dégager la végétation et... "débaiser" : repeindre sur de l'existant donne de mauvais résultats... C'est ensuite bien choisir les supports de marquage : arbres (sauf bouleaux, merisiers et platanes, dont l'écorce part en lambeaux) ; piquets de clôture ou de vigne ; rochers et murets, etc. En évitant monuments, domaine privé, bornes réfléchissantes, matériels SNCF... et en proscrivant également tout clouage

ou cerclage ! Les supports poteaux font l'objet d'un soin particulier car écorcher les arbres est totalement prohibé ! Papier abrasif et/ou brosse métallique serviront à égaliser les surfaces à peindre et à éliminer les poussières, les mousses ou l'oxydation sur rochers, pierres, poteaux en ciment ou en bois. Sans omettre de dégager branches et végétation grimpante (lierre). Le randonneur n'imagine certainement pas l'ampleur du travail à réaliser pour lui permettre de suivre paisiblement son chemin...

Se mettre à la place du randonneur

Pour l'emplacement des marques, "le grand principe est de se mettre à la place du randonneur, plus ou moins attentif, et de prendre en compte que l'itinéraire sera parcouru dans les deux sens !" poursuit Jérôme. Marquage à hauteur d'1,80 m voire supérieure, matérialiser les changements de direction par une marque d'orientation en amont du changement suivie d'une marque de continuité, signaler par une croix de Saint André toute voie à ne pas emprunter... Si les parcours ruraux regorgent de supports potentiels de marquage, qu'en est-il en milieu urbain ? "L'adhésivage sur les panneaux routiers en galvanisé, propre et esthétique, est satisfaisant. Mais parfois soumis au vandalisme, aux tags et affichages sauvages !" Les sentiers du Pays Yon et Vie sont donc actuellement le théâtre d'un ballet de brosses, grattoirs, râpes, papier abrasif, sécateurs, faucilles, pinceaux-brosses, pochoirs, crayons de maçon, chiffons, peinture, adhésifs... : la parfaite panoplie des baliseurs, personnels communaux ou employés d'un chantier d'insertion. Et faire les "balises" pour 300 km de randonnée, c'est du boulot...



Yon & Vie

Editorial



Jacques AUXIETTE

Président du Conseil Régional des Pays de la Loire,
Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

Les récentes élections locales ont conduit ou reconduit des élu(e)s, en charge de vos municipalités et de vos cantons : à toutes et à tous, je souhaite un bon mandat ! Certain(e)s vont intégrer et exercer des responsabilités au sein de nos structures intercommunales, qu'il s'agisse des Communautés de communes du Pays Yonnais et de Vie et Boulogne, ou de notre Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie : bienvenue aux nouveaux arrivants, et merci aux sortants pour leur contribution à nos réflexions et actions collectives. Le nouveau comité syndical, composé d'élus, se mettra en place le 13 mai prochain. L'assemblée du Conseil de développement, représentant la société civile, sera également renouvelée le 22 mai 2008. Nous ne manquerons pas de vous présenter ces deux instances dans notre prochain numéro.

Les têtes changent, des constantes demeurent, justement au service du développement durable du territoire : concertation, information et éducation ; protection de l'environnement ; efficacité économique ; équité sociale... autant d'enjeux sur lesquels élus et membres du Conseil de Développement du Pays Yon et Vie œuvrent ensemble, dans l'intérêt d'un même bassin de vie et d'emploi. C'est ce dont ce magazine entend témoigner, en vous informant dans ces pages sur nos projets et nos avancées significatives au regard de ces engagements.

Ainsi, le nouveau guide 2008 "Reflets économiques" offre une présentation et un baromètre révélateurs de l'**attractivité économique** du Pays. A cet égard, le bilan et le prolongement de l'ORAC attestent de la pertinence de cette Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce, et du dynamisme de ses acteurs. Quant à notre action de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprise, elle tend une judicieuse passerelle entre école et monde de l'entreprise, et peut-être suscitera-t-elle des vocations !

Offrir à la population des **services adaptés** aux modes de vie, c'est par exemple confier une nouvelle opération à l'AVAL Pact-Arim pour renforcer le droit au logement décent. C'est aussi faire en sorte que la chaîne yonnaise Canal 15 passe d'une télévision de ville à une télévision de Pays, donc permettre à une audience de 120 000 à 190 000 téléspectateurs de bénéficier d'une information quotidienne de proximité, de faire participer et de promouvoir les acteurs de la vie locale...

Enfin, assurer durablement l'**équilibre environnemental** du territoire, c'est par exemple emprunter... les sentiers de randonnée renouvelés et améliorés à l'échelle du Pays, pour qu'habitants et visiteurs puissent mieux apprécier et apprendre à respecter notre environnement. Ou encore offrir à vos élus un guide du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) explicitant et promouvant des bonnes pratiques pour harmoniser les politiques et les documents d'urbanisme des communes...

Bonne lecture !



Dynamique démographique

Le Pays Yon et Vie est en pleine croissance !

Il faudra attendre le 31 décembre 2008 pour que de nouveaux chiffres de populations légales, référencés au 01/01/2006 viennent remplacer pour toutes les communes ceux issus du recensement de 1999 (ou ceux provisoires issus d'un recensement complémentaire). Dans l'attente, en s'appuyant sur quelques chiffres clés issus du nouveau dispositif de recensement, des données d'état civil et celles de la construction neuve, il est d'ores et déjà possible de réaliser un point de cadrage du territoire Yon et Vie : la dynamique démographique y est très bonne...

Marie-Hélène Bouldard, directrice de l'Observatoire du SPOT présentait ces éléments en février dernier au Comité Syndical du Pays. En posant préalablement qu'il ne s'agissait que "de résultats partiels et pas tous référencés à la même date, voire obtenus à partir de modes d'enquêtes différents, d'où l'impossibilité d'en tirer une véritable recomposition pour l'ensemble du territoire Yon et Vie ! Toutefois, la



Marie-Hélène Bouldard (SPOT) : "Les taux d'accroissement annuels moyens vont de 0,4 à 3,5 %, soit une excellente dynamique."



Des informations précieuses pour planifier de futurs services, comme les équipements petite enfance.

collation et le croisement de données disponibles ont permis de dégager des grandes tendances. Les taux d'accroissement annuels moyens vont de 0,4 à 3,5 %, soit une excellente dynamique. Dans le courant du premier semestre 2009, le Pays et les communes qui le composent devraient connaître précisément leurs poids et évolutions démographiques : des éléments d'information précieux pour planifier de futurs services et équipements pour les personnes et autres programmes de construction de logements !"

Ainsi, par comparaison avec les villes de même strate démographique (40 000 à 60 000 habitants) du très grand ouest, La Roche-sur-Yon arrive en

2^{ème} position derrière Vannes et devant Niort.

Pour les 22 autres communes du Pays Yon et Vie, la forte augmentation de la population est caractérisée par un **très fort mouvement migratoire**, moteur principal, et de loin, de leur accroissement démographique.

L'effort de **construction soutenu** n'est pas étranger à cette dynamique : le parc de logements s'est accru d'un peu plus de 20% entre 1999 et fin 2006.

La tendance se confirme avec la **progression du nombre de foyers fiscaux** sur la période 2000/2005 : + 10,4 %. 55 % des foyers sont désormais imposables (+ 16 %)...

Population municipale selon l'année de l'enquête de recensement

Chiffres de population issus pour les 22 communes de moins de 10 000 habitants de leur enquête annuelle de recensement (en orange) et/ou d'un recensement complémentaire (RC en bleu) et pour la ville centre, dernière estimation disponible dans le cadre du dispositif d'enquête annuelle par sondage.

PSDC 1999	COMMUNES	2004	2005	2006	2007
6 094	Aizenay		7 147		RC 7 327
907	Beaufou	1 033		RC 1 076	
2 971	Belleville-sur-Vie				RC 3 805
1 394	La Genétouze	1 451		RC 1 612	
2 702	Les Lucs-sur-Boulogne			RC 3 133	
5 787	Le Poiré-sur-Vie			7008 / RC 7 116	
1 665	Saint-Denis-la-Chevassse			1 936	
1 183	Saligny			RC 1 603	
2 332	Aubigny			RC 2 937	
1 015	Chaillé-sous-les-Ormeaux	1 107		RC 1 185	
2 443	La Chaize-le-Vicomte	2 783		RC 2 985	
2 108	Les Clouzeaux		2 348		
3 192	Dompierre-sur-Yon		3 528		RC 4 101
3 943	La Ferrière	4 286			RC 4 647
841	Fougeré			902	
1 816	Landeronde			2 061	
3 492	Mouilleron-le-Captif		3 967		RC 4 627
1 977	Nesmy		RC 2 331		2 366
2 353	Saint-Florent-des-Bois				
468	Le Tablier			RC 574	
881	Thorigny	923			RC 1 023
3 513	Venansault	3 877		RC 4 334	
49 292	La Roche-sur-Yon		50 600		

Dernière estimation publiée par l'INSEE en janvier 2008 référencée au 1^{er} juillet 2005

Et si vous deveniez Conseiller de développement du Pays Yon et Vie ?

Vous êtes une association loi 1901 ou un syndicat professionnel dont le siège est situé sur une des 23 communes du Pays Yon et Vie ? Vous souhaitez vous associer à nos réflexions globales sur l'aménagement et le développement du territoire Yon et Vie ? Nous vous invitons à contribuer à nos travaux !

Composé des acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire, le Conseil de Développement du Pays Yon et Vie travaille en étroite collaboration avec les élus au sein de ses 3 commissions : développement économique / agriculture et cadre de vie / aménagement. Selon les termes même de M. RENOU, son Président, le Conseil de Développement est une "structure de réflexion et de proposition à côté du Comité Syndical, structure de décision." En mai prochain se réunira l'assemblée plénière du Conseil de développement : l'occasion de revenir sur ses 6 premières années d'existence et faire perdurer la mobilisation de la société civile à travers cette instance originale !

Lettre de motivation et copie des statuts de votre organisation à envoyer avant le 25 avril 2008 à : Monsieur le Président du Conseil de Développement Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie 15 rue Pierre Bérégovery - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le SCoT en pratique

Un document vivant et évolutif

Lancé en 2002, approuvé en décembre 2006, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a permis d'établir des orientations générales en matière d'économie, d'habitat, de cadre de vie, de déplacements, d'environnement, à l'échelle du Pays Yon et Vie. Elaboré dans une logique globale de territoire et dans une perspective à moyen terme, il doit être suivi et réexaminé tous les dix ans pour s'adapter aux évolutions. Les élus du Pays n'ont pas souhaité le figer en l'état, mais poursuivre les réflexions enclenchées. Plusieurs thématiques sont déjà approfondies : les démarches AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), la gestion économe de l'espace, une étude environnementale en cours sur les milieux et espaces naturels majeurs...



Maud Baranger : "Un outil pour s'approprier le SCoT plus rapidement et plus aisément."

Une "boîte à outils" pour les élus et les aménageurs locaux

Faciliter l'application du SCoT par des préconisations concrètes à intégrer dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les Cartes Communales ; élargir vers de nouveaux champs de réflexions et s'appuyer sur les bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans d'autres communes : telles sont les ambitions d'un Guide pratique et informatif du SCoT, destiné aux élus locaux, techniciens et professionnels de l'aménagement et du développement... Initiateur de ce guide, le Syndicat Mixte en a confié la réalisation au SPOT (Stratégie, Prospective, Observation des Territoires - Ville de La Roche-sur-Yon) dans le cadre d'une mission d'assistance. Mais d'autres fées se sont également penchées sur le berceau : "le guide résulte d'un travail collégial entre techniciens, nourri de multiples séances de débats techniques et d'une relecture juridique pointue avant sa diffusion fin mars. Avec ce support, les nouvelles équipes municipales et les techniciens communaux doivent pouvoir s'approprier le SCoT plus rapidement et plus aisément", explique Maud Baranger (SPOT). La première partie du guide synthétise les grandes orientations et préconisations du SCoT. La seconde décline 10 prescriptions opérationnelles illustrées pour chaque grande problématique locale d'aménagement, de comment mener une politique de prospective urbaine à comment favoriser des projets d'aménagement respectueux de l'environnement et du cadre de vie.



Recourir aux énergies nouvelles, comme le solaire photovoltaïque...

Des conseils simples et pratiques pour les particuliers et les professionnels

Toujours avec le concours du SPOT, le Pays a édité une plaquette intitulée "Habiter et aménager durablement en Pays Yon et Vie" qui présente en trois grandes thématiques :

- › Mieux construire et habiter mieux : une maison bien conçue, c'est 15 à 30 % de besoins de chauffage en moins !
- › Des lotissements bien conçus pour mieux vivre : Le foncier n'est pas une ressource renouvelable !
- › Le Pays Yon et Vie : acteur et promoteur de l'aménagement durable.



Pour se la procurer > contacter

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie
Tél. 02 51 06 98 77

1 - Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et celle de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SyDEV), Conseil en Architecture en urbanisme et en Environnement (CAUE), Chambre d'Agriculture et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de la Vendée.

Aménagement du territoire Comment habiter et aménager durablement

Le Pays poursuit ses réflexions en matière d'urbanisme et expérimente de nouvelles façons de penser l'aménagement du territoire. Six communes (Aizenay, La Ferrière, Mouilleron-Le-Captif, Saint-Florent-des-Bois, Thorigny, Venansault) ont engagé des démarches AEU, méthode élaborée par l'ADEME, portée par le SyDEV pour les communes de Vendée. Cela consiste en une étude préalable au projet de lotissement ou de Zone d'Aménagement Concerté pour mieux prendre en considération, dès les prémices, les enjeux environnementaux et énergétiques.

Par ailleurs, la Ville de La Roche-sur-Yon, sur les quartiers Malboire et Marroinière, a mis en œuvre un "référentiel développement durable" pour un aménagement respectueux du site. C'est dans ce cadre que le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie est intervenu lors du salon de l'immobilier le 16 février dernier afin de sensibiliser élus locaux, mais aussi aménageurs, promoteurs immobiliers et grand public. Il s'agissait de présenter quelques projets d'urbanisme et démarches innovantes (d'Aizenay, Venansault et La Roche-sur-Yon) visant la prise en compte de l'environnement et de la qualité urbaine, afin d'en tirer profit et de les voir se multiplier.

Une "AEU" à la Ferrière

Un lotissement durable sur un "caillou blanc" !

La Ferrière, comme beaucoup de communes vendéennes, est convoitée pour la qualité de son cadre de vie. Après la création des lotissements de La Girolle et des Petites Noues, celui du "Caillou Blanc" sera lancé en 2009. Un lotissement pas tout à fait comme les autres, puisque faisant l'objet d'une démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme)...

Un futur "lotissement durable" de 220 à 250 maisons

Le site du caillou blanc s'étend sur 22 hectares entre la D160, l'Audouardière et la route de Dompierre. 220 à 250 maisons (dont 20 % de logement social), y seront construites à compter de 2009, sur 5 ou 6 ans. Dans le cadre du PLU (plan local d'urbanisme), le conseil municipal avait prévu ce développement maîtrisé et soucieux du développement durable dans ses opérations d'aménagement : "nous nous sommes dit, à l'abord de ce projet : on a le temps, prenons-le pour étudier ce lotissement dans le cadre d'une démarche AEU, avec le concours du bureau d'études Espace Temps", relate le Maire, Yves AUVINET.



Yves Auvinet : "Un souci de développement durable et de maîtrise de nos consommations."

Des obligations et des préconisations

"L'engagement dans l'AEU implique d'en appréhender les thèmes : environnement climatique, choix énergétiques, gestion des déplacements, des déchets et de l'eau, environnement sonore, approche paysagère et traitement de la biodiversité", poursuit Yves AUVINET. Quelques mois d'études par le cabinet d'architecture, un thermicien et un paysagiste pour dessiner une esquisse et dégager la logique générale du projet ; une première réunion pour expliquer le pourquoi et le comment de la démarche (une seconde en exposera le contenu) : le plan du lotissement sera prochainement déposé, et la municipalité élaborera un règlement précis intégrant des obligations et des préconisations : ancrage, orientation des constructions, reculs, mitoyenneté, clôtures, énergies renouvelables... Les futurs permis de construire seront dûment visés par un architecte. "L'objectif, c'est une opération de qualité, dans un souci de développement durable et de maîtrise de nos consommations. Ce même esprit anime une autre étude d'aménagement de 9 secteurs "AU" (zones à urbaniser) de la commune, afin d'en rationaliser infrastructures et cheminements. Ou encore, la mise en place d'une station de compostage près de la station d'épuration !" conclut le Maire.



Action contre l'habitat indigne

50 diagnostics et 15 améliorations de logements en 2008/2010

Repérer et diagnostiquer les logements, accompagner les occupants dans leurs démarches d'amélioration, telles sont les missions confiées à l'AVAL Pact-Arim sur les 23 communes du Pays. Avec l'engagement de cette nouvelle opération, le Pays Yon et Vie renforce le droit au logement décent pour tous les habitants du parc privé, propriétaires ou locataires...

Les objectifs concernent la réalisation de 50 diagnostics et l'amélioration de 15 logements, pour lesquels des aides financières seront réservées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et par les deux Communautés de Communes du Pays, dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat en cours sur le territoire. Techniquement parlant, ce sont surtout des problèmes d'humidité, d'étanchéité, de condensation, de ventilation ou d'isolation qui affectent le confort et la santé des occupants. De même, la sécurité dans le logement peut être mise en cause par un dysfonctionnement du circuit électrique, des appareils de chauffage générant un taux élevé de monoxyde de carbone ou une présence d'amiante ou de plomb. Autant d'aspects qui seront identifiés en phase de diagnostic et qui pourront faire l'objet de travaux d'amélioration.



Des problèmes d'humidité, d'étanchéité, de condensation, de ventilation ou d'isolation.

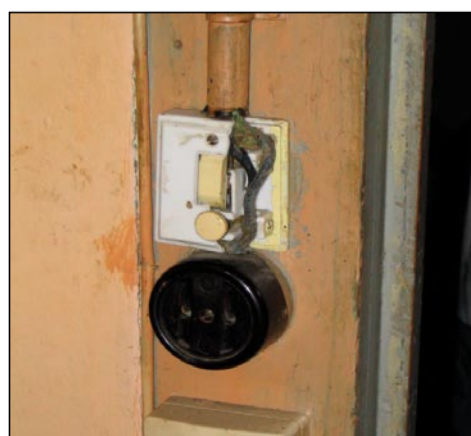
Mandaté par le Pays, l'AVAL Pact-Arim exercera sa mission avec le concours de nombreux partenaires, au premier rang desquels les communes. Les services d'hygiène et les travailleurs sociaux relaieront l'information et participeront à identifier les situations potentiellement non décentes. Les diagnostics réalisés constituent également un excellent support de négociation vis à vis des propriétaires ou des locataires ayant tendance à oublier leurs obligations en matière de réparations locatives et d'entretien des logements. La mise en place de cette action facilite la médiation entre locataires et propriétaires et participe ainsi à la réalisation de travaux fondamentaux au regard de la législation.

Par cette prévention active, le Pays Yon et Vie entend ainsi apporter une aide concrète à tous ceux dont les conditions d'habitat relèvent d'un manque de sécurité et de salubrité préjudiciable au développement et au bien être des occupants.

Contacts

Elise DAVID - Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie
Tél. 02 51 06 98 77

Marie-Ange BOSSY - AVAL Pact-Arim
Tél. 02 51 44 95 00



Sensibilisation à la création d'entreprises

On n'a pas (encore) d'entreprise, mais on a des idées...

Dans le cadre de l'Option facultative de Découverte Professionnelle (ODP) proposée aux élèves de 3^{ème}, le Pays Yon et Vie a lancé une action de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprises : Les "Créaventures au collège", dans quatre établissements publics et privés du Pays. Début mars, c'était la première d'un parcours balisé de 5 séances de 3 heures au Collège Saint-Exupéry de Belleville-sur-Vie. 25 collégiens ont phosphoré sur la thématique "choisir une idée de produit ou de service". Confort, beauté, loisirs ou écologie : l'imagination a pris le pouvoir... d'entreprendre !

Une entreprise, c'est d'abord... une idée !

9h30. Sous la houlette de Catherine Derousseaux (Cabinet Kiose), Marie-Jeanne Guillaume et François Braud (respectivement professeurs de français et de géographie du collège), et à l'appui d'un diaporama, la classe découvre que la genèse de toute entreprise, c'est d'abord... une idée ! Qu'il



Catherine Derousseaux (Kiose) : "La genèse de toute entreprise, c'est d'abord... une idée !"

faut aller débusquer sans a priori, en exploitant ses propres compétences, ou encore en allant "à la pêche aux informations" auprès de sources documentaires ou multimédia... Innovation, demande non satisfaite, niche, offre concurrentielle : quelle piste choisir ? Catherine Derousseaux pose qu'une bonne technique de créativité consiste à raisonner en termes de résolution de problème : "un produit ou un service naît ou s'améliore souvent du fait de son absence pure et simple ou de l'insatisfaction liée à son usage !" Autant de raisons de déclencher une "tempête dans les cerveaux" - alias le fameux "brain storming" - à laquelle la classe est invitée à se prêter en se scindant en cinq petits groupes...

Du miroir "anti-buée" au macadam "anti-gaz d'échappement"...

La tempête... tarde un peu à se déclarer : nos apprentis créateurs découvrent concrètement "les affres de la création" ! Les trois animateurs, abondamment sollicités, naviguent de table en table, réexpliquent, conseillent, motivent, arbitrent... Dur, dur, pour les collégiens, de décider collégialement ! Mais au final, chaque équipe tient enfin "son" idée. Voire "ses deux idées" pour l'un des groupes, particulièrement inspiré. La leçon de Catherine Derousseaux a porté : les 6 propositions (certaines dignes du Concours Lépine !) en attestent, les créateurs en herbe ont cogité la meilleure façon de rendre "plus ceci..." ou "moins cela..." :

- des gants pour le sport, intégrant une molécule à même de conserver ou de renouveler leur chaleur...
- une carte magnétique, permettant d'acquérir et d'accéder plus rapidement à sa place de cinéma...



- un miroir "anti-buée", tant il est parfois ardu de se refaire une beauté dans les vapeurs de salle de bains...
- un fer à lisser les cheveux... à piles, pour les petites retouches rapides et "nomades"...
- une télécommande vocale : qui n'a jamais pesté après sa "zapette" systématiquement introuvable ?
- un revêtement routier "anti-pollution", ayant la propriété d'absorber les gaz toxiques !

des-Bois) et Primmodiag de La Roche-sur-Yon (diagnostics techniques immobiliers) ;

- à la visite de deux sociétés locales : Novadal Privat de Belleville-sur-Vie (dallages et mobiliers urbains) et Trait d'Union de La Roche-sur-Yon (insertion par l'économique).

De quoi éclairer et baliser le parcours, de l'idée au projet et du projet à la réalisation ? A suivre...

Prochaines étapes : rencontres de créateurs et visites d'entreprises

Désormais, il n'y a plus qu'à ? Pas si simple... "Les élèves sont ressortis avec pas mal de questionnements : comment va-t-on procéder pour créer nos entreprises virtuelles ? Comment va-t-on mettre en œuvre nos idées ?" témoigne Marie-Jeanne Guillaume. Les prochaines séances d'ODP seront consacrées :

- à la rencontre de créateurs d'entreprises : Catherine Hugel (ferme équestre à Saint-Florent-

Les Créaventures au collège sont organisées par le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie en lien avec l'Inspection Académique, et mises en œuvre par la société d'économie mixte Oryon en collaboration avec le cabinet nantais Kiose. Collèges participants : Saint-Exupéry (Belleville-sur-Vie), Puy Chabot (Le Poiré-sur-Vie), Richelieu et Herriot (La Roche-sur-Yon).

Le 5 juin 2008, les élèves des quatre collèges exposeront leurs projets devant un public de professionnels.

ORAC

Un bon coup de pouce financier aux petites entreprises

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) a été signée en juin 2004 avec l'Etat, la Région le Département (co-financeurs). Conduite en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vendée, elle se prolonge jusqu'au 6 janvier 2009. L'ORAC constitue un très appréciable outil de développement pour les TPE (Très Petites Entreprises) du commerce et de l'artisanat en milieu rural. Bilan de l'action et visite de deux entreprises bénéficiaires à Belleville-sur-Vie...

L'ORAC en quelques chiffres

L'aide est de 30% du montant HT de l'investissement de l'entreprise, la subvention étant plafonnée à 10 500 €. A ce jour, 83 dossiers ont reçu un avis favorable pour le financement de leur projet engageant 663 723 € (plus de 84 %) de l'enveloppe globale disponible. Les investissements aidés concernent la construction de nouveaux bâtiments, l'aménagement ou l'extension des locaux, leur rénovation ou leur mise aux normes et l'achat de matériel.

Depuis son démarrage, l'ORAC connaît un véritable succès. A tel point que, compte tenu du nombre de dossiers en attente, le syndicat a d'ores et déjà

sollicité les partenaires financiers pour abonder l'enveloppe à hauteur de 300 000 €. L'Etat interviendrait pour moitié, le solde serait supporté par le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie en totalité ou pour partie selon les cofinancements obtenus auprès de la Région et du Département.

D'une chambre de fermentation à l'aménagement d'une fleuriste...

Ce second bilan de l'ORAC - le premier datait de décembre 2006 - a été réalisé le 17 janvier dernier. L'occasion pour les partenaires financiers, les associations de commerçants du Pays et les banques de se fendre d'une visite sur le terrain. C'est ainsi que deux entreprises sur les six bénéficiaires de l'opération à Belleville sur Vie ont été rencontrées.

La pimpante Boulangerie les Blés d'Or tenue par M. et Mme Blanchard, a bénéficié d'une aide de 4 200 € dans le cadre de l'achat d'une chambre de fermentation en 2005. "Nous sommes installés depuis 2003, et désormais bien intégrés sur le marché local. Mais notre ancienne chambre de fermentation était très vétuste. Nous avons donc saisi l'opportunité représentée par l'ORAC pour améliorer notre outil et notre confort de travail" déclare Mme Blanchard.

Autre exemple : Dans le cadre de son transfert d'activité dans la zone Atlant'Vie, Mme Vrignaud, fleuriste à l'enseigne d'Ydill'Flor a bénéficié de 10 500 € pour l'achat de matériel et l'aménagement de son nouveau magasin en 2007. "Avec l'installation d'une jardinerie à Belleville et le transfert du Super U, j'ai choisi de m'implanter ici, pour bénéficier du drainage de clientèle de la grande surface voisine", explique-t-elle. Entourée de 3 collaboratrices



Ydill'Flor : "un bel outil de travail à un emplacement stratégique."

- Bénédicte et Sarah, formées par l'entreprise ; Alice, en cours de Brevet professionnel - la gérante constate : "en quittant le bourg, j'ai perdu avec regret ma petite clientèle de semaine et son agréable relationnel... Mais ici, je dispose d'un bel outil de travail à un emplacement stratégique et j'observe les passages fréquents, voire la fidélisation de clients de passage, notamment nantais."

Echos économiques

Insernet 85 a pris ses nouveaux quartiers à la Maison de l'emploi de La Roche-sur-Yon et du Centre Vendée. C'est désormais cette structure qui a en charge l'animation de la plate-forme interactive initiée par le Pays Yon et Vie, et destinée tant aux demandeurs d'emploi qu'aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

Site internet : www.insernet85.org

L'opération "27 femmes en Acti'Yon et Vie" suit son cours. Un bilan d'étape en a été fait le 18 mars dernier à la Mairie de La Roche-sur-Yon. Nous reviendrons dans notre prochaine édition (été 2008) sur cette action conduite par le Pays Yon et Vie, destinée à accompagner et suivre 27 femmes du territoire vers l'emploi...

Contact

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie
Tél. 02 51 06 98 77



Le 17 janvier dernier, le bilan (excellent) de l'ORAC...



Boulangerie Blanchard : "4 200 € pour une nouvelle chambre de fermentation."